

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 15 juin 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 15 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juin 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Denisart, Alfred](#)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Denisart qu'il a reçu une lettre de Navailac et de sa femme, qui souhaitent qu'on leur retourne ce qui est inutile pour se couvrir de ce qu'ils doivent, des papiers de famille notamment. Godin rappelle à Denisart qu'il avait demandé il y a longtemps de mettre un terme à cette affaire.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées

- [Nadaillac \[madame\]](#)
- [Nadaillac \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation2 p. (288r, 289r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 15 Juin 79

Cher Monsieur Denisart,

Je viens de recevoir une
nouvelle lettre de M.
L'abbé et de sa femme
me priant de leur renvoyer
ce qui m'est inutile pour
me couvrir de ce qui ils me
doivent dans les objets
qu'ils ont laissés à Guise,
et particulièrement de
leur retourner des titres
ou papiers de famille,
brevets, diplômes, et corres-
pondances qui ne peuvent
m'être d'aucun usage.

Il y a long temps que
je vous en ai donné les

ordres nécessaires
pour terminer cela et
pour leur faire le
renvoi de leurs papiers.
Est-ce que cela n'a
pas été fait ?

Si ce retour a été
effectué, à quelle date
l'a-t-il été ?

Répondez-moi le
plus tôt, afin que
cette affaire ne reste
plus en souffrance.

Agissez, je vous prie
s'assurance de mes
sentiments de cordialité.

Gudin